



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

**Intervention de S.E. M. Alain Girma,
Ambassadeur, chargé de mission auprès du Directeur des Affaires stratégiques, de
sécurité et du désarmement, Secrétaire général de la Commission nationale pour
l'élimination des mines antipersonnel.**

Deuxième Conférence d'examen de la Convention d'Ottawa

**Segment de haut niveau
(Carthagène, 3-4 décembre 2009)**

Madame la Présidente,

Pour la deuxième fois, tous les acteurs de la Convention d'Ottawa de 1997 sont réunis, à Carthagène des Indes, pour dresser le bilan de la lutte contre les mines antipersonnel et pour préparer l'avenir. Je veux, à cette occasion, remercier chaleureusement la Colombie qui a bien voulu accueillir la Conférence dans cette ville superbe chargée d'histoire. Je veux tout autant saluer la Norvège, pour son remarquable travail de préparation et sa conduite des travaux.

En un peu plus de dix ans, la convention d'Ottawa a remporté des succès admirables. Elle a soulevé un immense espoir. Elle s'est imposée comme la norme universelle de référence pour la lutte contre les mines, y compris auprès des Etats qui n'y ont pas adhéré. C'est une réelle satisfaction que de pouvoir constater que le droit international humanitaire, comme le désarmement, lorsqu'ils sont accompagnés d'une véritable volonté des États, avec le soutien inlassable de la société civile, peuvent se traduire par des progrès très concrets pour les populations frappées ou menacées par ce fléau.

Madame la Présidente,

La tâche reste bien sûr immense et l'élan ne doit pas retomber. La Convention d'Ottawa cherche aujourd'hui son second souffle, alors que la jeune Convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions commence à émerger. Son universalisation semble marquer le pas. Pourtant, l'action contre les mines reste un enjeu majeur pour nos pays, notamment pour la réduction la plus rapide possible du nombre des victimes.

Aussi devons-nous poursuivre sans relâche nos efforts pour convaincre les Etats qui manquent encore à l'appel. Je veux saluer ceux d'entre eux qui, sans aller encore jusqu'à adhérer, ont choisi de participer à nos travaux. Je veux également saluer la présence des Etats-Unis d'Amérique, pour la première fois, dans cette enceinte.

La France figure parmi les premiers Etats à avoir ratifié la convention d'Ottawa. Elle a appliqué ses dispositions de façon exemplaire. Elle a mobilisé son appareil diplomatique au

bénéfice de l'universalisation. Elle continuera à le faire en proposant à ses partenaires des démarches conjointes régulières et ciblées dans les années à venir. Nous rappellerons que la Convention d'Ottawa, même si elle n'a pas encore été ratifiée par l'ensemble des Etats, est devenue une norme universelle incontournable.

Madame la Présidente,

Nous devons aussi continuer à agir pour prévenir et atténuer les drames humains, car la tâche reste immense. La France souscrit pleinement au plan d'action très opérationnel qui a été rédigé pour cette Conférence et que nous allons maintenant signer. Elle entend participer activement à sa mise en œuvre et invite l'ensemble des acteurs de cette lutte à rester fidèles à ces engagements.

La France a soutenu de nombreux projets de dépollution des sites contaminés, d'assistance aux victimes et de formation, souvent portés par des ONG comme Handicap International à qui je tiens à rendre hommage. Nos forces militaires ont contribué directement, sur divers théâtres extérieurs, à la dépollution des terrains minés. Nous n'avons cessé chaque année de consacrer des moyens importants à la dépollution de notre propre territoire, théâtre de deux guerres mondiales. Nous poursuivrons les efforts dans ce sens.

Mais à l'avenir, c'est une approche globale que la France va mettre en place, commune aux mines, aux armes à sous-munitions et aux restes explosifs de guerre, afin de rechercher toutes les synergies possibles, en l'intégrant pleinement dans les stratégies de sortie de crise et d'aide au développement.

Madame la Présidente,

La présence nombreuse, ici, de représentants de la société civile, est, une nouvelle fois, la démonstration de la complémentarité indispensable entre les Etats et les Organisations non gouvernementales, si bien illustrée durant les négociations de la Convention d'Oslo. Nous pouvons et nous devons travailler ensemble, chaque jour davantage.

La France, qui a la fierté de compter une ONG comme Handicap International, continuera à associer pleinement et en toute transparence des représentants de la société civile et des parlementaires au suivi de la mise en œuvre des Conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Madame la Présidente,

Je voudrais, pour conclure, citer un immense écrivain, je veux nommer Gabriel Garcia Marquez, qui a dit un jour que « L'humanité, comme une armée en campagne, avance à la vitesse du plus lent. », pour lui répondre, très respectueusement, que l'émulation peut permettre heureusement d'accélérer le pas. La lutte contre les mines en est, je crois, un témoignage exemplaire.

Je vous remercie.